

The 3rd Conditional

Il y a trois conditionnels : le premier est pour parler des choses qui sont susceptibles de se produire ; le deuxième est pour parler des choses qui pourraient se produire mais ne sont pas très probables ; et le troisième est pour parler des choses qui auraient pu se produire mais en fait ne se sont pas produits. Examinons cela :

Le 1er Conditionnel

- La forme :
 - Condition : *if* + présent simple
 - Conséquence : *will* + base verbale
- Exemple :
 - *If I see John, I will tell him you are looking for him.* Si je vois John, je lui dirai que tu le cherches.
 - *I will tell John you are looking for him if I see him.* Je dirai à John que tu le cherches si je le vois.

Il y a une réelle possibilité que je verrai John, par exemple parce qu'il travaille avec moi. Notez que tout de suite après *if* on ne mets pas le futur bien que l'on parle de l'avenir ; on le mets seulement lorsqu'on parle des conséquences.

Comme vous pouvez le voir dans l'exemple, on peut mettre la condition en premier (c'est-à-dire commencer avec *if*), ou on peut inverser l'ordre (conséquence, puis condition).

Le 1er conditionnel peut aussi être utilisé pour faire une promesse ou une menace (ou un avertissement) :

- Une promesse : *If you help me wash my car, I will buy you lunch.* Si tu m'aides à laver la voiture, je t'achèterai un déjeuner.
- Une menace : *If you damage my bicycle, I will never speak to you again.* Si tu endommages mon vélo, je ne te parlerai plus jamais.

Le 2ème Conditionnel

- La forme :
 - Condition : *if* + prétérit modal
 - Conséquence : *would* + base verbale
- Exemple :

- *If I won a million dollars, I would buy a yacht.* Si je gagnais un million de dollars, j'achèterais un yacht.
- *I would buy a big yacht if I won a million dollars.*
J'achèterais un gros yacht si je gagnais un million de dollars.

Il est peu probable, hélas, que je gagnerai un million de dollars comme prix, donc au lieu de mettre le présent simple, je mets le prétérit modal ; je dit 'modal' parce qu'il s'agit de l'emploi du prétérit, non pas pour parler du passé, mais pour parler d'un présent imaginaire ou d'un avenir imaginaire. Dans sa forme, le prétérit modal est le même que le prétérit réel sauf dans deux cas qui concernent le verbe *to be* : on peut dire *I were* et *he/she/it were* où d'ordinaire on met *was* (mais cela n'est pas obligatoire). Donc, *If I were rich* ou *If he were rich* parce que ni moi ni lui ne sommes riches.

Dans la partie de la phrase (après la virgule) où je parle de la conséquence, j'utilise *would* au lieu de *will*. Je fais ceci parce que *would* est le prétérit de *will*, donc il correspond au prétérit dans la première partie : *I won* est concordant avec *I would buy*, tout comme *I see* l'est avec *I will tell* (dans le 1er conditionnel ci-dessus).

En français, on parle de l'iréel du présent.

Le 3ème Conditionnel

- La forme :
 - Condition :
 - *if* + plus-que-parfait modal (past perfect modal),
ou
 - *had* + sujet + *participe passé* (sans *if*)
 - Conséquence : *would have* + *participe passé*
- Exemple :
 - *If I had gone to the party, I would have met Burt.* Si j'étais allé à la fête, j'aurais rencontré Burt.
 - Ou : *Had I gone to the party, I would have met Burt.*
 - *I would have met Burt if I had gone to the party.* J'aurais rencontré Burt si j'étais allé à la fête.
 - Ou : *I would have met Burt had I gone to the party.*
 -

Je ne suis pas allé à la fête mais je peux imaginer ce qui aurait pu se produire si j'avais décidé d'y aller : j'imagine le passé autrement. Pour le passé imaginé, on n'emploie pas le prétérit comme on fait pour le passé réel ; on emploie le *past perfect* (ou plus-que-parfait) pour signaler que l'on parle d'un passé imaginaire. Dans la partie de la phrase où l'on parle des conséquences, on emploie *would + have + participe passé*.

En français, on parle de l'irréel du passé.